



Le site web

www.lesjeunescontrelapauvreté.be

Tout le monde a le droit d'entrer en contact avec les autres et de leur parler. Ce droit vaut également pour les enfants. Les enfants sont des citoyens à part entière, dont il faut respecter l'opinion. Il est donc important que vous fassiez savoir à la secrétaire d'État ce que vous pensez de ce plan national de lutte contre la pauvreté infantile. Avez-vous des idées ou suggestions à partager ? Envoyez-les par e-mail à laparoleauxjeunes@mi-is.be.

Exemple :

Vous connaissez un bel exemple de lutte contre la pauvreté ? Ou le manuel pédagogique vous a inspiré l'idée de réaliser un chouette dessin sur le thème de la pauvreté ? Vous avez réfléchi à ce qui fait défaut, selon vous, dans la lutte contre la pauvreté ? ...

Les beaux exemples méritent une place sur le site web. Car ils vous permettront d'apprendre les uns des autres.



Appel à projets 'Mets fin à la pauvreté infantile' - 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère

Chaque année, depuis 1993, la Journée mondiale du refus de la misère est célébrée le 17 octobre. Cette journée est l'occasion pour les personnes du monde entier de témoigner de ce qu'implique la pauvreté. Ce jour-là plus que tous les autres, des organisations de nombreux pays proclament haut et fort que la pauvreté (infantile) n'est plus tolérable. Elles mènent des actions. Elles tentent d'attirer l'attention sur la problématique de la pauvreté.

En 2014, la secrétaire d'État appellera à nouveau les écoles à introduire des projets concrets sur le 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère. Le but de cet appel à projets est double : informer et sensibiliser au sujet de la pauvreté et, en particulier, de la pauvreté infantile et encourager les enfants et les jeunes à s'investir dans les matières qui les concernent.

Les projets peuvent être introduits jusqu'aux vacances d'été 2014.

Vous trouverez plus d'informations sur cet appel à projets
sur www.lesjeunescontrelapauvreté.be



La secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté a pris l'initiative de mettre au point différents instruments et actions visant à encourager les écoles à se pencher sur la thématique de la pauvreté infantile avec leurs élèves :

- le plan national de lutte contre la pauvreté infantile transposé en langage adapté aux enfants ;
- le baromètre interfédéral de la pauvreté et son manuel pédagogique ;
- et l'appel à projets 'Mets fin à la pauvreté infantile'.

Vous trouverez ci-dessous davantage de détails sur ce que comportent ces outils. Les exemples concrets vous montrent comment les utiliser en classe. Toutes ces informations et bien d'autres encore se trouvent sur le site web

www.lesjeunescontrelapauvreté.be.



Ensemble contre la pauvreté infantile: le plan national de lutte contre la pauvreté infantile

Un enfant sur cinq en Belgique vit dans la pauvreté ou est confronté à un risque de pauvreté. Cette situation est grave et doit changer dans les plus brefs délais. La pauvreté fragilise les hommes - et très certainement les enfants - à de nombreux égards. Elle ne se limite pas au simple fait de ne pas avoir assez d'argent.

Les enfants sont les adultes de demain. Mais il faut agir dès aujourd'hui. C'est pourquoi les ministres compétents de tous les gouvernements belges ont élaboré un plan d'action visant à améliorer la situation et le bien-être des enfants et de leurs parents. Les ministres ont défini dans ce plan d'action les buts qu'ils se sont fixés pour 2014. Considérons-le comme une carte que les ministres utilisent pour orienter leurs actions. Car ce n'est qu'en unissant nos forces que nous pourrons combattre la pauvreté. Les enfants et les jeunes peuvent aussi apporter leur pierre à l'édifice.

Les enfants et les jeunes sont les principaux intéressés. La secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté a dès lors rédigé une version qui leur est spécifiquement destinée. Dans cette version du plan d'action, la secrétaire d'État, aidée d'un groupe de jeunes, a choisi une série d'actions à titre d'exemple. Ces actions portent sur un accueil convenable et abordable des enfants, l'augmentation du nombre d'heures de contact entre les parents et leurs enfants,

le droit à l'information, le droit à un meilleur revenu et d'autres choses encore. Cette version du plan d'action entend informer les enfants et les jeunes sur ce que font les ministres.

Exemple :

Le plan d'action identifie les éléments que les jeunes trouvent important et ceux sur lesquels ils se posent des questions. Que veulent dire les ministres lorsqu'ils parlent du seuil de risque de pauvreté, par exemple? De combien d'argent a-t-on besoin en Belgique pour pouvoir mener une vie digne? Vous trouverez les réponses à ces questions dans le plan d'action.

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'aspect scientifique de ces questions et des autres composantes de la lutte contre la pauvreté infantile, consultez le baromètre interfédéral de la pauvreté et son manuel pédagogique. Vous aurez là un bon point de départ pour travailler sur le thème de la pauvreté.



Le baromètre inter-fédéral de la pauvreté

Le baromètre interfédéral de la pauvreté est un instrument permettant de cartographier et de suivre la pauvreté en Belgique. La pauvreté se mesure à l'aide de différents indicateurs liés entre eux. Derrière les chiffres de ce baromètre de la pauvreté se cache une problématique multidimensionnelle. En d'autres termes, le baromètre démontre toute l'étendue de la pauvreté et analyse les différents visages qu'elle peut prendre.

Exemple :

Prenons la question du taux de risque de pauvreté. Le baromètre de la pauvreté ne vous dit pas seulement ce que les ministres entendent par ce terme mais vous indique aussi si la pauvreté en Belgique a augmenté ou diminué ces dernières années, s'il existe des différences entre la Flandre, Bruxelles et la Wallonie et quelle est la situation dans les autres pays européens.

<http://barometer.mi-is.be>



Le manuel pédagogique

Le manuel pédagogique est un guide pratique qui décortique les chiffres du baromètre et vous aide à les interpréter. Ce manuel vous fournit des explications formulées dans un langage compréhensible. Le guide peut servir à informer et à sensibiliser les autres mais aussi à entreprendre des actions concrètes dans le domaine de la pauvreté.

Exemple :

Évoquons un instant le seuil de risque de pauvreté. Le guide ne se contente pas d'expliquer en langage clair ce que désigne exactement le seuil de risque de pauvreté. Il pousse également les lecteurs à se demander par exemple ce que peut signifier concrètement un manque de revenus pour les enfants et leurs parents.

Il invite ainsi les jeunes à faire une estimation réaliste de la manière dont une famille de 4 personnes doit planifier ses dépenses. Quel conseil peuvent-ils donner aux personnes pauvres pour les aider dans la gestion de leur budget ? ...

<http://www.lesjeunescontrelapauvrete.be/sites/default/files/siteimages/barometrepauvrete.pdf>

